

LIVRET DES PROPOSITIONS

BIODIVERSITÉ

SE RÉCONCILIER
AVEC LA NATURE

CONTEXTE

Les 3^e Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Santé-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires. Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4^e Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'Etat, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur www.assises-eedd.org

**Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France

Observer, ressentir, rencontrer, comprendre. C'est au contact de la nature que nous renouvelons et confortons notre sentiment d'appartenance à la biosphère. Pourtant, pour beaucoup, être dans la nature ce n'est finalement pas si... naturel. Cela s'apprend. Faire émerger, enrichir et partager une nouvelle culture de la nature est une étape indispensable. Elle permettra de renforcer notre capacité à agir ensemble pour la biodiversité en faisant de la participation citoyenne et de la formation des acteurs et professionnels (sport, tourisme, santé, gestion des territoires...) des leviers de réussite.

ENJEU

La biodiversité est un bien commun qui concerne chacun et dont les bénéfices concernent la vie sur Terre et le bien-être des générations actuelles et futures. Elle rend aux sociétés humaines d'indispensables services, aujourd'hui menacés par les dommages qu'elle subit. Préserver et restaurer de la biodiversité répond donc à une urgence écologique, mais constitue aussi un enjeu sociétal. Il s'agit de reconsidérer notre rapport avec le vivant et d'assurer un autre développement économique et social. L'éducation et la formation aux enjeux du vivant en sont des piliers indispensables.



4 ATELIERS DES 3E ASSISES POUR L'ÉDUCATION A LA BIODIVERSITÉ !

Les 5 ateliers du chantier « Biodiversité » ont permis aux 135 participants rassemblés le 6 mars 2013 au Campus Veolia de Meyzieu de construire ensemble des propositions pour faire avancer l'éducation à la biodiversité.

LES 4 PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS DU CHANTIER BIODIVERSITE

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3^e Assises de l'EEDD.

- Des préconisations pour fonder une stratégie nationale favorisant la mise en place de plans d'éducation à la nature dans les territoires à partir des expériences existantes. (Atelier 10)
- Un plan d'actions pour favoriser le développement de l'éducation à la nature et à la biodiversité dans les activités sportives et touristiques de pleine nature. (Atelier 11)
- **Une démarche pour contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs de l'aménagement du territoire pour faire progresser leur culture de la nature.** (Atelier 12)
- Un plan d'actions pour favoriser les échanges entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain pour mieux comprendre notre rapport à la nature et améliorer les démarches éducatives. (Atelier 13)
- Un argumentaire pour adosser un volet éducatif à chaque niveau de politique publique en rapport avec la connaissance et la protection de la nature. (Atelier 14)

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici pour accéder au glossaire des sigles](#)

POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- Trames vertes et bleues
- Espace Naturels Sensibles, Espaces Naturels Protégés, Parcs et Réserves Naturelles
- Stratégie Nationale de la Biodiversité
- Stratégie Nationale de Développement Durable des Sports
- Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique
- Comités et Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires
- Atlas de la Biodiversité Communale
- Future Loi cadre sur la biodiversité

L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

- Mettre en œuvre une **stratégie nationale d'éducation à la biodiversité**, qui s'appuie sur la mise en place de **plans d'éducation à la nature dans les territoires** en lien avec la création de l'Agence Nationale de la Biodiversité (10).
- Mettre en œuvre de véritables **volets éducatifs dans les politiques publiques de protection de la nature** existantes (14).
- **Développer la formation de tous**, tout au long de la vie, et particulièrement dans les secteurs d'activité ayant une relation directe avec la nature pour que tous les acteurs concernés augmentent peu à peu leur culture de la nature. (12)
- **Développer les réseaux existants** pour continuer le travail de mobilisation de tous les acteurs et dans tous les territoires.
- **Renforcer les liens entre les acteurs de terrain et les chercheurs** pour favoriser les démarches éducatives innovantes et porteuses de changement (13).
- **Favoriser le rapprochement entre les acteurs de l'EEDD, du tourisme et des sports de pleine nature** qui est lui aussi nécessaire pour que les temps de pratique de la nature deviennent de véritables temps de découverte de la biodiversité. Le partenariat reste une clé pour agir. (11).

Plusieurs propositions concrètes ont été formulées:

- de la création de répertoires d'acteurs permettant d'identifier des personnes ressources (10) à l'écoconditionnalité des marchés publics liés à la formation (12),
- de l'intégration d'une dimension éducative dans les labels d'éco manifestations (11) à l'intégration de modules Nature communs aux différentes filières de formation initiales et continues,
- de la mise en place d'un Droit Individuel d'Initiative Citoyenne pour la Nature qui permettrait à chaque salarié de participer à une mission d'Intérêt général en faveur de la nature (12) à la création d'une structure nationale médiatrice qui facilite le dialogue entre chercheurs et acteurs de terrain (13)...

BIODIVERSITÉ / ATELIER 10 / PLANS D'ÉDUCATION A LA NATURE

Préconisations pour fonder une stratégie nationale favorisant la mise en place de plans d'éducation à la nature dans les territoires à partir des expériences existantes.

État – Territoires – Déficit de nature – Sorties nature – Classes et séjours de découvertes – Gestionnaires d'espaces naturels – Tourisme – Activités Physiques de Pleine Nature – Stratégie Nationale de la Biodiversité.

ACTIONS	MOYENS A MOBILISER
<p>1 : Réaliser un catalogue national d'actions d'éducation à la nature en direction de tous les publics et avec une forte incitation aux sorties, s'appuyant sur l'existant, à préconiser localement et à faire porter par les dynamiques partenariales.</p> <p>Phasage des actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement de l'existant (plans d'actions locaux et nationaux) 2. Choix, arbitrage : identifier des critères reproductibles ailleurs 3. Formalisation, réalisation, évaluation 4. Création des plans locaux (ou enrichissement), diffusion par des "ambassadeurs" (des personnes connues, des artistes qui accompagnent la diffusion et la médiation des actions d'éducation à la nature pour une mise en œuvre locale. 	<p>Financement des postes d'animation et de coordination nationale par la mission ministérielle ou la future Agence Française de la Biodiversité.</p> <p>Animation et coordination locale par un ambassadeur. Communication par les associations d'élus (AMF, ADF, ARF, Ecomaires, ...)</p>
<p>2 : Favoriser les échanges entre l'Education Nationale et les associations d'éducation à la nature pour construire des projets pédagogiques.</p> <p>Création d'un groupe de travail local : formateurs de l'Education Nationale, enseignants, Pôle Emploi, conseillers pédagogiques, Inspection Académique, partenaires institutionnels, et réseaux et représentants des associations de l'éducation à la nature. Les objectifs du groupe de travail sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se connaître, savoir ce que chacun fait, repérer le territoire - Favoriser les échanges entre formateurs de l'Education Nationale et les associations de terrain pour monter des formations à destination des enseignants. 	<p>Faire évoluer les plans de formation de l'Education Nationale pour intégrer le partenariat avec les acteurs de l'éducation à la nature.</p>
<p>3 : Former les enseignants, les techniciens de collectivités, les élus, et les acteurs de l'aménagement du territoire à l'éducation à la nature.</p> <p>Définir un contenu commun et non une spécialisation suivant l'exercice de la personne. La formation devra avoir une dimension "pratique" et de terrain (théorie minime) et se dérouler en extérieur naturel. Pilotée et articulée par un ministère, elle proposera des modules et des paliers de connaissances et sera reconnue par un diplôme ou un label.</p>	<p>Habilitation du formateur par l'Education Nationale (ou organisme agréé) en s'appuyant sur des connaissances et une maîtrise du sujet. Intégration de la formation dans les catalogues de formations existants.</p>
<p>4 : Création d'un répertoire à différentes échelles territoriales des acteurs de l'éducation à la nature avec leurs compétences respectives.</p> <p>Mettre en place un système dynamique de remontée de données qui permettrait de récupérer les données au niveau local, les centraliser au niveau national pour les rendre accessibles au plus grand nombre.</p> <p>Ce répertoire prendrait la forme d'un portail internet national qui permettrait la mise en relation de structures d'éducation à la nature, de collectivités locales, et de l'Education Nationale. Les contenus seraient non seulement composés d'un répertoire d'acteurs (associations, collectivités, entreprises, écoles, chambres consulaires...), mais recenseraient aussi des manifestations, des emplois, des formations, des petites annonces, des ressources pédagogiques, sur le même modèle que le portail "Réseau TEE".</p>	<p>Subvention (têtes de réseau).</p>

<p>Phasage des actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir des critères pour pouvoir rentrer dans ce portail 2. Répertoire des acteurs de l'EEDD (créer l'annuaire) 3. "Fédérer" l'existant (Réseau Ecole et Nature, Conservatoire Botanique National, GRAINE,...) 4. Trouver un porteur de projet 5. Créer le site internet sous forme de portail collaboratif 6. Le faire vivre, mettre à jour, animer 7. Diffuser, faire de la communication 	
<p>5 : Eduquer les enfants à la nature (des programmes scolaires à la vie quotidienne). De la crèche au collège, l'objectif est de renouer le contact avec la nature par différentes approches (ludiques, imaginaires, sensorielles, expérimentales,...) en impulsant l'éducation à la nature dans les établissements scolaires, les CLSH, les crèches, les ACM, non seulement par l'intermédiaire de classes vertes, des clubs nature, des sciences participatives, d'études sur le terrain, mais aussi au sein de la formation initiale des enseignants (conduite de projets, montages de classes découvertes) et par la mise en valeur de projets éducatifs autour de la nature. Cela nécessite de donner davantage de temps et de moyens financiers aux enseignants et aux éducateurs, ainsi qu'une coordination entre les différents temps de l'enfant.</p> <p>Phasage des actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser et former tous les éducateurs (enseignants, animateurs, parents, médias, élus ...) aux enjeux de l'éducation à la nature et aux techniques d'animation : coformations nécessaires par des experts des différents domaines et de la nature. 2. Harmoniser les soutiens et les dispositifs au niveau départemental et régional. 	<p>Adéquation des missions des administrations centrales avec les moyens qui leur sont confiés.</p>
<p>LEVIERS A ACTIVER</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à se connaître pour créer une culture partagée en amont des projets et dans la mise en œuvre. - S'appuyer sur l'existant pour le réutiliser. Utiliser les fonds existants (dispositifs de formation UNIFORMATION, DIF). - S'appuyer sur l'Agence Nationale de la Biodiversité, la Stratégie Nationale et Régionale de la Biodiversité (Axe 1 : sensibiliser). 	
<p>ECHELLE DE TERRITOIRE PERTINENTE</p>	
<p>Nationale, pour des actions locales.</p>	
<p>PARTENAIRES A ASSOCIER</p>	
<p>Institutionnels – Entreprises - Société civile : associations d'éducation populaire, associations sportives – Rectorats - Collectivités territoriales - Animateurs nature / Experts de terrain – Mécènes / Fondations d'entreprises.</p>	
<p>INDICATEURS DE REUSSITE</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les critères en amont - Se mettre d'accord sur les objectifs. 	
<p>PERSPECTIVES</p>	
<p>Pour l'axe 1 : s'appuyer sur les textes de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (axe 1, sur la Stratégie Nationale de la Transition Ecologique (SNTÉ – lettre de cadrage), et sur l'Agence Française de la Biodiversité. Attention à créer une culture partagée en amont des projets.</p>	
<p>Proposer une mission ministérielle pour la mise en place des plans locaux d'éducation à la nature.</p>	

BIODIVERSITÉ / ATELIER 11 / APN, SPORTS, TOURISME

Un plan d'actions pour favoriser le développement de l'éducation à la nature et à la biodiversité dans les activités sportives et touristiques de pleine nature.

Vivant – Stratégie Nationale Développement Durable du Sport – Partenariat – Stratégie Nationale de la Biodiversité – Comités Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires.

CLARIFICATION DES TERMES DE L'INTITULE DE L'ATELIER

Clarification des termes de l'intitulé pour partager une vision commune au regard de la diversité des participants à l'atelier :

"**Favoriser**" = inciter, faire en sorte, soutenir les initiatives, accompagner, créer du lien, rendre visible, prioriser, donner la possibilité à une personne de faire quelque chose mais dans un sens donné pensé au préalable, encourager, en faire une priorité.

"**Biodiversité**" : nature, terrain de jeu, êtres vivants et éléments non vivants qui vont établir un milieu, relations entre espèces et milieux, multitude d'organismes vivant dans un milieu, terme compliqué qui fait disparaître l'approche sensorielle et affective de la nature.

"**Activités de pleine nature**" : activités du dehors qui sont en relation avec des éléments du milieu naturel (voile, rando, kayak, varappe,...), pratiques qui se déroulent dans un milieu naturel et qui l'utilisent, lien social dans un milieu naturel, activités physiques ludiques et éducatives qui se déroulent dans la nature

ACTIONS	MOYENS A MOBILISER
<p>1. Action 1 : Développer des espaces de rencontre et de concertation entre les différents acteurs, à une échelle de territoire pertinente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail dans les ERC et trouver parallèlement un pilote au niveau local pour animer le réseau. Réaliser un état des lieux : <ul style="list-style-type: none"> o des outils de concertation existants et y identifier la place de l'EEDD (Natura 2000, ENS, PNR,...) o des expériences positives. - Mettre en place une coordination régionale des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI). Susciter un sentiment d'appartenance pour les participants et confier pour cela l'animation à une structure neutre (SCIC). 	<p>Création d'une SCIC comme pilote identifié et neutre Conventions multi partenariales (ex : convention cadre EEDD régionale)</p>
<p>2. Action 2 : Intégrer une démarche d'EEDD dans les parcours de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier les programmes d'enseignement (intégration dans les référentiels). - Mettre en relation les associations dont l'EEDD est le cœur de métier et le secteur de la formation. - Développer des formations à double compétence (EEDD et tourisme ou encadrement sportif), ainsi que des ponts professionnels (Validation des Acquis et de l'Expérience) entre EEDD et tourisme. 	<p>Mobiliser des fonds de formation organiser des rencontres inter-formations (ex : BP kayak et BP animation nature)</p>
<p>3. Action 3 : Coconstruire des outils communs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation d'outils et d'expériences pédagogiques, - Communication, échanges, partage (cf action 1), - Etat des lieux des outils existants. 	<p>Développement d'outils collaboratifs</p>
<p>4. Action 4 : Harmoniser et rendre lisibles les labels en y intégrant l'EEDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les labels existants au niveau national et régional ainsi que leurs critères. - Démarcher les labels les plus pertinents pour qu'ils intègrent l'EEDD. 	<p>Information, communication Prendre contact avec les acteurs ayant créé des labels (privés, bénéficiaires, association d'EEDD..)</p>

5. Action 5 : Trouver les moyens rendant les utilisateurs acteurs, pour mener des activités en harmonie avec les milieux. Impliquer le public pour la préservation des sites.

- Favoriser les rencontres entre gestionnaires / exploitants de sites, conservateurs de la biodiversité, institutionnels et habitants
- Développer les réseaux et l'éco-veille
- Davantage communiquer sur la richesse écologique d'un site et les moyens possibles pour le découvrir.

Organisation de
manifestations naturalistes

ECHELLE DE TERRITOIRE PERTINENTE

Régionale ou locale (suivant la pertinence des territoires), pouvant être biogéographique (bassin versant, massif,...).

PARTENAIRES A ASSOCIER

Réseaux d'EEDD (GRAINE/CPIE/Instances Régionales) - Offices de tourisme - Ministères du tourisme, de l'écologie, de l'agriculture, de l'Éducation Nationale – CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives) – Réseaux associatifs – DRJSCS (Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)/DDCS (Directions Départementales de la Cohésion Sociales) – CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriales)/OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) - Fédérations et associations sportives - Habitants/Usagers – ERC (Espaces Régionaux de Concertation)/CDESI (Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires).

INDICATEURS DE REUSSITE

- Evolutions positives au niveau de la biodiversité.
- Changement de comportement.
- Nombre de projets montés en partenariat.
- Action 1 : fréquence des rencontres entre acteurs.
- Action 2 : Nombre de formations intégrant l'EEDD, nombre de personnes formées.
- Action 3 : Nombre d'outils réalisés, outils utilisables par les 3 sphères (EEDD, sports, tourisme), adoption d'un langage commun
- Action 4 : Nombre de labels ayant intégré l'EEDD.
- Action 5 : Etudes d'impact, diagnostics écologiques (avant / après).

PERSPECTIVES

- Intégrer l'EEDD dans les labels.
- Evolution des comportements.
- Intégration de la démarche EEDD dans les activités de la structure : savoirs / savoir-faire / savoir-être.
- Intervention de la future agence de la biodiversité (action 2).

BIODIVERSITÉ / ATELIER 12 / FORMATION DECIDEURS ET AMENAGEURS

Démarche pour contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs de l'aménagement du territoire pour faire progresser leur culture de la nature.

Techniciens – Agriculteurs – Paysagistes – Élus – Décideurs – Terrain – Approche sensible – Approche naturaliste – Visites d'études.

ACTIONS

1. Eco-conditionnalité des formations pour les entreprises environnementales quant à l'attribution des marchés et des aides publiques : intégrer un module nature commun dans les filières afin de décloisonner les différentes thématiques environnementales et permettre à chaque acteur d'avoir un minimum requis dans la culture de la nature.

Création d'un module biodiversité pour :

- les formations initiales (corps enseignant, supérieur, architecte, paysagiste) : Idée de croiser les étudiants de différentes formations par des ateliers de travail commun sur des projets concrets en intégrant la biodiversité.
- les formations continues professionnelles (BFP agriculteurs, services espaces verts) : parrainage par ceux qui ont déjà une approche sensible des autres pour une formation à la biodiversité.

Inclure le critère dans la compétence "nature" de l'entreprise BTP dans l'attribution des marchés publics.

Ce module biodiversité inclut : le tronc commun, des outils spécifiques au champ d'action, et la mise en pratique par des professionnels qui connaissent le terrain.

Leviers à activer	Echelle de territoire
Agrément des formateurs par les ministères (Agriculture, Education Nationale, Ecologie), réforme des marchés publics.	Locale (centres de formations) / nationale.
Partenaires à associer	Moyens à mobiliser
Organismes de formation, CCI, collectivités locales.	Dispositif national, financement local, programme et contenus validés par les ministères, cotisations de formation des employeurs.

2. Renforcer et harmoniser l'identification des personnes ressources indépendantes ayant des connaissances (ou pouvant orienter la demande vers des professionnels) pour aider /conseiller à la mise en œuvre d'un projet de territoire.

- référencer les personnes locales qui conseilleront les porteurs de projet.
- formation de ces personnes pour une mise à niveau commune et agréée.
- création d'un réseau national (Agence nationale de la biodiversité) déclinée en régions puis au niveau local.

Leviers à activer	Echelle de territoire
Identifier les Atlas, Inventaires, Observatoires et participer aux Espaces Territoriaux de Concertation pour l'EEDD.	Régionale, déclinée en relais locaux.
Partenaires à associer	Moyens à mobiliser
Comités scientifiques, associations environnementales.	Financements = les aménageurs ; Humains = les associations, une ou plusieurs personnes ressources pour l'animation du projet et les connaissances techniques.

3. Disposer d'un droit individuel à l'initiative citoyenne en faveur de la nature (DIICN) : l'employeur propose à tout salarié un nombre d'heures pour participer à une mission d'intérêt général en lien avec la nature (chantiers, suivis, inventaires, soutien aux associations pour participer aux espaces de concertation en lien avec l'aménagement du territoire).

Leviers à activer	Echelle de territoire
L'entreprise pourra valoriser son image avec le DIICN et en faire un outil de cohésion entre les salariés, avec un ancrage local.	Dispositif national décliné en local (proximité des lieux de travail).

	Partenaires à associer	Moyens à mobiliser
	Employeurs, salariés, Pôle Emploi, associations de protection de la nature.	Cotisation formation des employeurs, animateurs nature bénévoles, collectivités.
4. Valoriser et partager les expériences qui fonctionnent sur le terrain : immersion dans le milieu entrepris (site naturel, réalisation ou gestion emblématique) par les témoignages, l'échange et la rencontre (ex : écotour, parrainage pour renforcer les liens et donner du conseil dans la durée) pour faire naître une culture du territoire. Création d'une plateforme (de type " Cap rural / Centre Régional de ressources pour le Développement Rural "), pour référencer les projets au niveau national voire international (lien avec l'Agence nationale de la biodiversité).	Leviers à activer	Echelle de territoire
	Partenariats collectivités-associations-aménageurs, alimenter la plateforme (faire ressortir les outils et expériences existants).	En fonction du projet, des demandes, et des territoires.
	Partenaires à associer	Moyens à mobiliser
	Elus, techniciens, aménageurs, agriculteurs, ...	Communication et diffusion originales, groupe de travail sur le projet d'aménagement et comité de pilotage.
INDICATEURS DE REUSSITE		
<ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : volume de formations, évolution des pratiques sur le territoire (diagnostic avant/après). - Action 2 : nombre de conseils et de relais locaux. - Action 3 : évaluation du nombre de partenariats/projets/chantiers, nombre d'heures utilisées et de personnes concernées. - Action 4 : nombre de sorties, indice de satisfaction des bénéficiaires, projets émergents et nombre de parrainages. 		
PERSPECTIVES		
Agence nationale de la biodiversité.		

BIODIVERSITÉ / ATELIER 13 / LIENS RECHERCHE – TERRAIN

Un plan d'actions pour favoriser les échanges entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain pour mieux comprendre notre rapport à la nature et améliorer les démarches éducatives.

Sorties nature – Approche sensible – Approche symbolique – Recherche-action – Philosophie – Ethnologie – Sociologie – Psychologie – Histoire – Cultures.

ACTIONS

- 1- Etat des lieux / diagnostic de l'existant (préalable prioritaire !).
- 2- Organiser des rencontres territoriales régulières entre monde de l'EEDD et de la recherche sur la question de la relation à la nature.
- 3- Créer une structure nationale médiatrice entre monde de la recherche et acteurs de l'EEDD regroupant des médiateurs chargés d'améliorer le dialogue, de rendre visibles les travaux et de servir d'interface.
- 4- Inclure dans la formation initiale et continue des acteurs de l'EEDD et des chercheurs des ouvertures vers les deux mondes (pour une meilleure interconnaissance).
- 5- Coconstruire des projets et des outils pédagogiques en favorisant les appels à projets avec chercheurs et EEDD.

LEVIERS A ACTIVER

- Politiques publiques existantes,
- Intégrer aux conseils scientifiques régionaux des chercheurs et des acteurs de l'EEDD,
- Travail interministériel, en lien avec les politiques nationales existantes (lois cadres, stratégies nationales),
- Généralisation de l'EEDD dans l'Education Nationale,
- Les expériences existantes (Journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques, techniques et industrielles– Chamonix ; Ifrée...),
- Promotion de la culture scientifique,
- Sciences participatives,
- Implication des chercheurs dans la conception des programmes pédagogiques,
- Création de stages d'immersion.

ECHELLE DE TERRITOIRE PERTINENTE

- De l'Europe au local, en passant par les régions.
- Mise en réseau de médiateurs régionaux et départementaux.

PARTENAIRES A ASSOCIER

- Réseaux et structures EEDD,
- ENC, CFEEDD,
- Collectivités,
- Universités et instituts de recherche (CNRS, INRA, SIRAD),
- MNHN,
- Les ministères,
- Lycées agricoles,
- Education populaire,
- Education nationale, IUFM,
- Fondations.

INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre de participants,
- Nombre de publications,
- Nombre de travaux mis en ligne,
- Nombre de formations existantes associant acteurs de l'EEDD et chercheurs,

- Nombre de projets recherche action,
- Nombre de projets,
- Production de référentiels.

MOYENS A MOBILISER

- Financement des collectivités,
- Observatoires régionaux,
- Un médiateur,
- Présidents des instituts de recherche,
- Plateforme internationale.

PERSPECTIVES

- Reconnaissance de l'EEDD,
- Légitimer des rencontres territoriales,
- Diffusion d'outils.

NOTES COMPLEMENTAIRES DU GROUPE

Il y a peu de pratiques existantes sur cette thématique, peu de liens entre EEDD et recherche.

On a besoin de favoriser les échanges dans les deux sens, mais il manque un diagnostic pour définir le cadre de ces échanges (rencontres, séminaires...).

D'où la nécessité de réalisation d'un état des lieux, afin de pouvoir évaluer les propositions qui ont été faites, dont certaines semblent difficilement réalisables (problèmes de moyens, temps...).

Au niveau local, des actions à faible coût peuvent être envisagées, même si elles sont chronophages, mais se pose la question du temps que les chercheurs pourraient consacrer à ce genre de projets (coconstruction d'outils pédagogiques, modules, état des lieux...).

Certaines actions existent déjà, le problème principal reste les moyens financiers et humains.

BIODIVERSITÉ / ATELIER 14 / VOLET EDUCATIF DES PPPN

Un argumentaire pour adosser un volet éducatif à chaque niveau de politique publique en rapport avec la connaissance et la protection de la nature.

Trames vertes et bleues – Schémas Régionaux de Cohérence Écologique – Natura 2000 – Espaces Naturels Sensibles et de Nature Ordinaire – Atlas de la Biodiversité Communale – Réserves Naturelles – Parcs Naturels – Stratégie Nationale et Stratégies régionales de la Biodiversité.

ARGUMENTS ET PLAN PROPOSES POUR L'ARGUMENTAIRE

- 1- L'éducation à la nature permet de connaître, de comprendre et d'aimer la nature, préalable indispensable à sa protection.
- 2- L'éducation à la nature est un outil nécessaire à l'efficacité des politiques publiques de protection de la nature (PPPN) permettant leur compréhension et leur appropriation par les citoyens (la protection est impossible sans les citoyens).
- 3- L'éducation à la nature permet d'impliquer les citoyens dans la mise en œuvre des PPPN et renforce les liens entre les acteurs et le territoire. Le volet éducatif permet la rencontre et l'échange.
- 4- L'éducation à la nature est un investissement d'avenir qui contribue à la réduction des nuisances, à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être commun.

DESTINATAIRES DE L'ARGUMENTAIRE

Élus et services de l'Etat, des collectivités et de l'Union Européenne, ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans les politiques publiques de protection de la nature.

STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION

- Format : plaquette papier et numérique accompagnée d'un courrier personnalisé et d'un recueil d'expériences (fiches synthétiques exposant des cas concrets réussis de liens Education à la nature/PPPN, avoir une approche par outil > Natura 2000, Réserves,...).
- Diffusion :
 - le CFEEDD envoie un courrier à tous les réseaux (Education nature, Education santé, sport, etc.), qui relayent à l'échelle de leur territoire en France voire au-delà, ainsi qu'une diffusion de la «main à la main».
 - Sites Internet des partenaires, réseaux sociaux
 - Emissions radios, télévisions, presse spécialisée (AMF, Ecomaires...)
- Signature : CFEEDD au nom des Assises.
- Quand : profiter des élections pour faire passer les messages aux candidats.

PARTENAIRES A ASSOCIER

- Associations membres du CFEEDD, associations de protection de la nature, Parcs naturels...
- [Conseil National de la Protection de la Nature](#), Union Internationale pour la Conservation de la Nature,
- Sphère éducative,
- Sphère de la recherche,
- Chambres consulaires, CCI, Centres Régionaux de la Propriété Forestière, Fédération des entreprises du paysage,
- Entreprises, Fédération des entreprises du bâtiment.

MOYENS A MOBILISER

- Animation d'un groupe de travail de 5 personnes et rédaction de la plaquette (20 jours).
- Graphisme, PAO, impression, diffusion (20 jours).
- Collecte et rédaction des recueils d'expériences (30 jours).
- Frais de déplacements du groupe de travail 5 personnes x 4 jours.
- Financement : Ministère de l'écologie et fonds européens.

PERSPECTIVES

- Identifier les freins à l'application des volets éducatifs existant déjà dans les politiques publiques de protection de la nature.
- Identification du porteur de projet.

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3^e Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD (contact@cfeedd.org) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans Les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

CONTACTS

info@assises-eedd.org — www.assises-eedd.org



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable
parce qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement

CFEEDD

COLLECTIF FRANÇAIS
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
tél. 04 67 06 18 66
contact@cfeedd.org
www.cfeedd.org



GRAINE RHÔNE-ALPES

RÉSEAU RHÔNE-ALPES
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon
tél. 09 72 30 04 90
info@graine-rhone-alpes.org
www.graine-rhone-alpes.org